

Forum mondial de l'eau : les élus français saluent la reconnaissance du rôle des collectivités locales

Contexte :

Le Forum mondial de l'eau, qui a lieu tous les trois ans, est le principal évènement mondial abordant les problématiques de gestion de l'eau. Il s'emploie à mettre en débat sur la scène politique internationale toutes les problématiques ayant trait à la gestion de l'eau et à l'assainissement. Cette année, il s'est tenu à Marseille, du 12 au 17 mars.

Lors du précédent Forum mondial de l'eau d'Istanbul en 2009, les autorités locales et régionales s'étaient dotées d'un outil, le Pacte d'Istanbul pour l'eau. En le signant, plus de 1000 autorités publiques se sont déjà engagées à améliorer leurs services d'eau et d'assainissement, sur la base de critères qu'elles ont définis.

Cette année, pour la première fois, le rôle des autorités locales et régionales a été officiellement reconnu dans la déclaration ministérielle adoptée le 13 mars 2012.

L'Association des Maires de France, aux côtés des collectivités françaises et d'autres associations d'élus (pour éviter la répétition), a contribué à la préparation de ce Forum et a été présente lors du Forum lui-même.

Présence de l'AMF sur l'espace France :

Du mardi au vendredi, l'AMF a été présente, aux côtés de collectivités et de l'AFCCRE, de CUF, de l'ACUF et de l'AMGVF, à travers un stand dédié aux actions des collectivités territoriales françaises dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Lieu d'échange, ce stand a permis de présenter aux visiteurs le rôle des collectivités françaises au niveau national comme international.

L'AMF était également partenaire d'un évènement « 1% solidaire pour l'eau – Collectivités locales, votre action compte », organisé par le Programme Solidarité Eau et qui s'est tenu le 14 mars sur l'espace France.

Conférence de presse : les élus locaux français au cœur des enjeux et des solutions :

Le 14 mars, les présidents d'associations nationales d'élus (ou leurs représentants) ont donné une conférence de presse, où ils ont tout d'abord salué la déclaration ministérielle des Etats, adoptée la veille, qui reconnaît formellement le rôle des autorités locales.

Ils ont rappelé leur engagement pour que le droit à l'eau pour tous s'applique réellement et ont souligné le rôle essentiel que les collectivités jouent dans la mise en œuvre d'un service public de proximité adapté aux besoins des territoires.

Ils ont fait la promotion des mécanismes de solidarité innovants, tel que le dispositif Oudin/Santini. Enfin, ils ont émis le souhait que l'eau soit reconnue comme une priorité mondiale du développement durable lors de la conférence de Rio +20 au mois de juin.

[Communiqué diffusé à l'issue de cette conférence de presse](#)

Intervention de Jacques PELISSARD lors de l'Assemblée générale des Autorités locales et régionales :

Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France, est intervenu lors de l'Assemblée générale des Autorités locales et régionales, en clôture de deux journées de conférences consacrées aux ALR, le jeudi 15 mars,, afin de présenter la gouvernance française de l'eau.

Il a rappelé qu'en France, ce sont les communes ou les intercommunalités qui ont la charge de la distribution de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire et qu'il leur revient pour ce faire d'en organiser la gestion.

Il a souligné que les défis à relever sont nombreux : maintien de la performance des réseaux ; transparence et information des usagers ; maîtrise des coûts et des prix ; accès universel à la ressource, sur le plan national comme international ; protection de la ressource et de l'environnement.

Jacques PELISSARD s'est enfin réjoui que les collectivités locales françaises aient pu, cette semaine, à Marseille, partager leurs expériences avec les autorités locales du monde et a salué la déclaration ministérielle qui reconnaît le rôle essentiel des collectivités locales dans la gestion de l'eau et l'assainissement.

La déclaration des autorités locales et régionales

L'assemblée générale du 15 mars a aussi été l'occasion de présenter la déclaration des autorités locales et régionales. L'AMF a participé au comité de rédaction de ce texte.

[Déclaration des autorités locales et régionales](#)